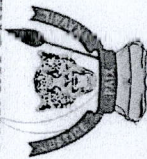


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 142/2023

### A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION « RSADC »

Après avoir reçu le Contrat du marché n° 7383/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions deux cent dix-neuf mille quatre cent vingt-sept, trente-huit centimes (USD 4 219 427,38) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-neuf mille cinq cent trente-cinq, nonante-neuf centimes (USD 29 535,99).

Fait à Kinshasa, le 09/08/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUML  
Directeur Général a.i